

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOMMAIRE

- 1 / Champ d'application
- 2 / Spécifications techniques des marchandises
- 3 / Exécution des commandes
- 4 / Réserve de propriété
- 5 / Prix et conditions de paiement
- 6 / Produits
- 7 / Livraisons
- 8 / Garanties
- 9 / Responsabilité
- 10 / Réclamations – Retours
- 11 / Pénalités et sanctions financières
- 12 Propriété intellectuelle
- 13 / Protection des données à caractère personnel
- 14 / Modification et interruption d'accès au site
- 15 / Identification unique
- 16 / Lutte contre la corruption
- 17 / Contestations

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des ventes de produits et services conclues par BRUNEAU auprès de clients professionnels, et constituent le cadre contractuel exclusif de la relation commerciale.

1.2 Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces Conditions Générales de Vente qui constituent le socle unique de la négociation commerciale, conformément aux dispositions de l'article L.441-1-2, IV du Code de commerce. Toutes conditions contraires et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant du Client, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables à BRUNEAU, sauf acceptation préalable et écrite.

1.3 Le fait pour BRUNEAU d'exécuter une commande, de livrer les produits ou d'émettre une facture ne saurait être interprété comme une acceptation des conditions du client.

1.4 Nos offres commerciales quelle que soit leur nature (promotions ou cadeaux) s'adressent exclusivement aux professionnels (sociétés administrations, associations, artisans, commerçants et professions libérales) agissant dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, implantés en France Métropolitaine.

1.5 Nos offres s'adressent au client final et de fait en aucun cas aux revendeurs individuels ou en réseau.

1.6 Les ventes hors métropole et à l'export sont soumises à des conditions particulières communiquées sur demande adressée à notre Service commercial Export par e-mail à bruneau-export@bruneau.fr.



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES MARCHANDISES

2.1 Les caractéristiques et spécifications techniques des produits sont celles présentées dans les catalogues en cours de validité et sur notre site marchand. Toutefois, BRUNEAU se réserve le droit de les modifier à tout moment.

2.2 Dans l'hypothèse où une marchandise commandée serait indisponible, BRUNEAU indiquera au moment de l'enregistrement de la commande un délai moyen de livraison. Une autre marchandise de qualité et de prix équivalents à celle initialement commandée pourra être livrée sous réserve de l'accord préalable du client.

2.3 Dans le cas où le cadeau accompagnant une offre serait en rupture de stock, BRUNEAU se réserve le droit d'envoyer un cadeau de valeur équivalente à celui initialement prévu ou un chèque cadeau.

3. EXECUTION DES COMMANDES

Les commandes sont exécutées dans la limite des stocks disponibles. Notre société s'engage à livrer tout produit commandé dans les délais indiqués lors de sa commande. En cas de dépassement de ces délais, le client aura la possibilité d'annuler sa commande ou d'accepter un nouveau délai, sans qu'il puisse exiger une remise de prix ou le paiement de dommages intérêts.

4. RESERVE DE PROPRIETE

Notre société conserve l'entière propriété du matériel livré jusqu'à encaissement effectif et intégral du prix facturé. Toutefois l'acheteur supporte le risque des dommages que ce matériel pourrait subir ou occasionner dès sa livraison.

Nonobstant toute clause contraire, en cas de non-respect par l'acheteur d'une des échéances de paiement, BRUNEAU sans préjudice de ses autres droits, pourra obtenir, par lettre recommandée, la restitution du matériel au frais de l'acheteur jusqu'à exécution par ce dernier de la totalité de ses engagements.

5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1 Nos prix s'entendent hors taxes et sont exprimés en euros.

Le prix de vente des produits figurant dans nos catalogues est indicatif. Le prix de vente applicable est celui indiqué sur le site Internet, au moment de la passation de commande, selon la référence produit indiquée lors de la commande (référence indiquée sur le site Internet ou le catalogue papier en vigueur). Le cas échéant, nos prix sont à majorer des frais de livraison et/ou de montage et/ou de la Garantie Service Intégrale.

Les prix sont susceptibles de varier en fonction de l'évolution des conditions économiques et de la politique de nos fournisseurs.

Lorsque le Client bénéficie d'une liste de prix nets négociés applicable à certaines références, ces prix sont établis en tenant compte des conditions économiques connues au jour de leur fixation.

En cas de fluctuation significative des coûts entrant dans la composition des prix, notamment ceux liés aux matières premières (dont la pâte à papier), à l'énergie ou au transport, BRUNEAU se réserve la possibilité de



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

réviser les prix des produits concernés figurant sur une liste de prix nets négociés.

Cette révision peut intervenir périodiquement, au maximum tous les trois (3) mois, et notamment lorsque l'évolution des coûts affectant une référence donnée conduit à une augmentation supérieure à cinq pour cent (5 %), BRUNEAU étant alors fondée à en répercuter tout ou partie dans le prix applicable.

5.2 Les prix indiqués dans nos offres intègrent les contributions environnementales applicables au recyclage et à la récupération des produits concernés. Ces contributions, spécifiques à chaque typologie de produit, permettent de financer la collecte, la réutilisation ou le recyclage des équipements en fin de vie. Le montant inclus dans le prix de vente est précisé sur notre site Internet, dans les grilles tarifaires des références concernées, et apparaît unitairement sur votre facture.

5.3 Sauf conventions particulières, nos factures sont payables sous huit jours, date de facture, sans remise ni escompte, par chèque, virement ou carte bancaire.

Pour certains projets — tels que notamment les projets d'aménagement mobilier ou la fourniture de produits hors catalogue — BRUNEAU peut être amené à solliciter le versement d'un acompte. Le montant de l'acompte ainsi que ses modalités de règlement seront précisés sur le devis ou la proposition commerciale correspondante. La commande sera définitive dès réception de l'acompte. En cas d'annulation du projet par le CLIENT après ce versement, l'acompte restera acquis à BRUNEAU afin de couvrir les frais déjà engagés, sauf accord écrit contraire entre les parties.

Le non-paiement de tout ou partie du règlement à échéance entraîne de plein droit l'exigibilité intégrale et immédiate de toutes les sommes dues et la possibilité de surseoir à l'exécution de nouveaux ordres.

Conformément aux dispositions de l'article L 441-10 du Code de Commerce des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal seront exigées sur le montant TTC, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, dans le cas où les sommes dues sont réglées après la date de règlement figurant sur la facture, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, sera due. De plus, à titre de clause pénale, en cas de retard de paiement de plus de 30 jours à compter de la date mentionnée sur la facture, il sera dû, en sus, une pénalité de 20% des montants impayés.

En cas d'impayés antérieurs ou de détérioration du crédit du client, le vendeur pourra modifier les délais de paiement, suspendre les commandes en cours et/ou exiger le paiement intégral avant livraison, dans l'attente d'obtenir du client, une garantie bancaire suffisante.

6. PRODUITS

6.1 Les articles vendus sont conformes aux normes européennes en vigueur. En cas de commande à destination de l'étranger, le client est invité à vérifier que les articles commandés répondent aux normes en vigueur dans le pays de destination. En aucun cas, la responsabilité de Bruneau ne pourra être engagée du fait d'une utilisation non conforme à ces normes.

6.2 Pour toute commande d'armoire forte et de coffre-fort, nous vous demanderons de vérifier la charge au sol de votre plancher pour votre propre sécurité.



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

Pour connaître la charge au sol de votre plancher, exprimée en kg/m², vous pouvez demander à votre architecte concepteur des locaux ou contacter un bureau d'étude spécialisé. Si la charge au sol est insuffisante, Bruneau sera dégagé de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit.

6.3 Pour les produits nécessitant une fixation au sol ou sur un mur, le client devra vérifier la résistance et la qualité du support d'accueil afin de permettre une fixation du produit sans risque. Pour connaître la qualité de vos sols ou murs, vous pouvez demander à votre architecte concepteur des locaux ou contacter un bureau d'étude spécialisé. En cas d'accident lié à la résistance et la qualité du support d'accueil, Bruneau sera dégagé de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit.

6.4 Les timbres et enveloppes préimprimées sont vendus uniquement en complément d'une commande. Ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de seuil de frais de port, ne donnent pas droit à escompte, remise, cadeau et « points fidélité », ni au retour au titre de la « Garantie Sécurité Intégrale ». Les tarifs et caractéristiques sont définis par LA POSTE et sont susceptibles de changer sans préavis. La TVA n'est pas applicable sur les timbres (sauf enveloppes grand format référence 898-59 et enveloppes préimprimées prioritaires référence 61096, taux normal de TVA). Les produits de la poste ne peuvent être vendus seuls, de ce fait, merci de compléter votre commande avec d'autres articles.

6.5 Les photos, illustrations et textes associés présentés dans nos différents supports de ventes n'ont pas de caractère contractuel et de ce fait ne sauraient engager notre responsabilité.

7. LIVRAISONS

La livraison est gratuite dès que la commande atteint 99€ HT. Si la commande est inférieure à 99€ HT,

- entre 49€HT et 99€HT : les frais d'envoi forfaitaires sont de 8.90€HT
- moins de 49€HT : les frais d'envoi forfaitaires sont de 12.90€HT

Lors de la livraison, il appartient au client de vérifier en présence du transporteur le bon état des marchandises livrées. En cas d'avarie ou de manquant, le client devra :

- indiquer sur les documents de transport des réserves claires, significatives, précises et complètes,
- confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises et adresser copie de ce courrier par LRAR au vendeur.

Aucun où le client ne respecterait pas cette clause, sa responsabilité serait engagée.

8. GARANTIES

8.1 Outre la garantie légale contre les vices cachés résultant des articles 1641 et suivants du Code Civil, les produits vendus bénéficient d'une garantie conventionnelle d'une durée minimum d'1 an à compter de la livraison de la commande (sauf dispositions particulières précisées sur les catalogues ou sur le site Internet). BRUNEAU se réserve le droit de réparer ou de remplacer tout ou partie du produit défectueux par un matériel avec des fonctionnalités au moins équivalentes. Le remplacement ou la réparation d'un produit défectueux n'a pas pour effet de prolonger la durée de la garantie.

Sauf mention particulière, les frais d'emballage et de transport quant au retour et à la réexpédition du matériel sont à la charge du client.



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

8.2 La facture tient lieu de bon de garantie.

8.3 La garantie conventionnelle est exclue dans les hypothèses suivantes : matériel assorti d'une date limitée d'utilisation / de consommation ; utilisation anormale ou non conforme du matériel au regard des spécifications qui lui sont propres ou négligence de l'acheteur dans le stockage/entretien du matériel, usure normale du matériel, transformation du matériel ou incompatibilité avec d'autres matériels.

8.4 Sauf s'il en a été convenu autrement avec le client, celui-ci bénéficie également de la Garantie Sécurité Intégrale comprenant en fonction du cas et au choix de Bruneau, soit une reprise exclusivement à l'adresse de livraison, soit retour à nos frais avec étiquette E-chrono fournie par nos soins, de tout produit qui ne lui donnerait pas totalement satisfaction. La Garantie Sécurité Intégrale est accordée dans des conditions normales d'utilisation. Elle pourra toutefois être suspendue, limitée ou exclue de plein droit en cas d'abus, de fraude ou d'utilisation détournée constatée. Par ailleurs, le bénéfice de cette garantie pourra être restreint ou refusé lorsque les demandes de reprises sont répétées. Le client peut renoncer à cette garantie en l'indiquant lors de sa commande.

Cette garantie s'applique pendant une période de 45 jours à compter de la livraison.

Elle est facturée au taux de 2,9% du total hors taxe jusqu'à 200 € h.t. d'achat avec un minimum de 1,50 €.

h.t. Pour les commandes supérieures à 200 € h.t. un forfait de 9,90 € h.t. est appliqué. Cette information est rappelée sur les pages services de notre catalogue général, sur notre site Internet ainsi que sur tous les bons de commandes. Cette garantie ne s'applique pas aux produits personnalisés ou sur mesure (exemple stores...), aux fleurs fraîches et aux produits postaux (timbres et enveloppes timbrées). Les logiciels ne sont repris que dans leur emballage intact et non descellé. Les consommables et matériels tels que : ordinateurs et tablettes tactiles, tous les périphériques informatiques (hors casques), cartouches d'encre, téléphones portables, téléphonie fixe, télécopieurs, GPS, appareils photos numériques & caméscopes, vidéoprojecteurs, rétroprojecteurs, photocopieurs, écrans d'affichage dynamique ou interactif, téléviseurs, lecteur DVD, matériel audio, clés de stockage et carte mémoire, solutions de vidéosurveillance ne sont repris que dans leur emballage intact et non descellé.

8.5 Les cadeaux offerts ne peuvent bénéficier de la Garantie Sécurité Intégrale, la durée de leur garantie est de 6 mois, sauf dispositions particulières précisées sur l'offre cadeaux. Pour les cadeaux de marque, il s'agit d'une garantie fabricant, le client devra contacter les services de la marque concernée.

9. RESPONSABILITE

Si la responsabilité du vendeur venait à être reconnue, au titre d'une marchandise fournie, le montant maximum de l'indemnité qui pourrait être versée au client ne saurait en aucun cas excéder le prix payé par le client pour la marchandise en cause. Le vendeur n'est pas responsable des conséquences dommageables causées par son matériel à d'autres biens et (ou) encore de tout préjudice direct ou indirect, à l'exception des dommages aux personnes.

10. RECLAMATIONS - RETOURS

10.1 Toute réclamation doit être formulée auprès de nos services, dans le délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception de votre commande. Le retour de matériel ne pourra être effectué qu'avec notre accord préalable par e-mail à sav@bruneau.fr ou par téléphone au 3924. Le matériel retourné dans nos entrepôts devra toujours être accompagné de la copie de la facture ou du bordereau de livraison. Les cadeaux ne sont ni repris ni échangés.



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

10.2 Indépendamment de la clause de la Garantie Sécurité Intégrale, le client bénéficie d'une clause de rétractation dans les conditions suivantes : Les produits retournés pour échange ou remboursement doivent avoir été livrés au maximum depuis 30 jours, être restitués en parfait état et dans leur emballage d'origine (intact et non descellé). Ils doivent être accompagnés de tous les accessoires et documents, pochettes scellées non ouvertes, consommables non déballés et non utilisés, ainsi que le cas échéant du cadeau faisant partie de l'offre. Les produits suivants : les produits personnalisés (objets publicitaires personnalisables, tampons, plaques, stores...), les timbres postaux, les produits ayant une date limite d'utilisation ou de consommation dépassée, les fleurs fraîches ne peuvent être ni repris ni échangés.

Ce délai de rétractation est ramené à 7 jours pour certains matériels tels que : ordinateurs et tablettes tactiles, tous les périphériques informatiques, logiciels, clés de stockage et carte mémoire, disque de stockage, téléphones portables, téléphonie fixe, télécopieurs, GPS, appareils photos numériques et caméscopes, onduleurs et parasurtenseurs, vidéoprojecteurs, rétroprojecteurs, photocopieurs, scanners, cartouches d'encre, écrans d'affichage dynamique ou interactif, téléviseurs, lecteur DVD, matériel audio, solutions de vidéosurveillance, ventilateurs, climatiseurs, imprimantes.

10.3 Les frais d'emballage et de transport relatifs au retour sont à la charge du client (sauf en cas de souscription de la Garantie Sécurité Intégrale).

10.4 Les commandes ayant fait l'objet d'offre de paiement en « Bons d'achat » seront recrédités du même nombre de ces bons.

10.5 Pour toute réclamation relative à une commande, vous avez la possibilité de contacter notre service clientèle pour le traitement de votre dossier.

11. PENALITES ET SANCTIONS FINANCIERE

Aucune pénalité prédéterminée, forfaitaire ou non, ou sanction financière, de quelque nature que ce soit, ne pourra être appliquée à BRUNEAU au titre de l'exécution du contrat, et notamment en cas de retard de livraison, sauf stipulation expresse, préalable et écrite acceptée par BRUNEAU.

En particulier, les pénalités prévues dans les conditions générales d'achat ou dans tout document émanant du client sont expressément exclues et réputées inopposables à BRUNEAU.

En tout état de cause, la responsabilité éventuelle de BRUNEAU ne pourra être engagée que sur justification d'un préjudice direct, certain et dûment démontré par le client, dans les conditions prévues aux articles 1231-1 et suivants du Code civil.

Toute pénalité automatique, forfaitaire ou non proportionnée au préjudice réellement subi est expressément exclue.

Il est interdit de déduire d'office du montant de la facture établie par BRUNEAU les pénalités ou rabais correspondant au non-respect d'un engagement contractuel. Ainsi, tout débit d'office, sous quelque forme que ce soit, de la part du Client en violation des présentes dispositions sera assimilé à un incident de paiement autorisant BRUNEAU à refuser toute nouvelle commande, stopper les livraisons correspondant à des commandes en cours et suspendre le paiement des ristournes et autres avantages financiers.

12. PROPRIETE INTELLECTUELLE



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

Tous les textes, photos, illustrations et images, reproduits sur le site bruneau.fr ainsi que sur l'ensemble des supports papiers : catalogues, documents, bon de commande, sont protégés au titre du droit d'auteur, droit des marques, droit des brevets et droit à l'image. Ils sont la propriété pleine et entière de BRUNEAU ou de ses partenaires.

Toute reproduction totale ou partielle du site Internet et de tout type de documents BRUNEAU est strictement interdite. Toute représentation, en tout ou partie, est constitutive de contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale de son auteur.

13. PROTECTION DES DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

13.1 Notre Société, adhérente de la Fédération des Entreprises de Vente A Distance, garantit le respect de ses clients selon les règles du Code Professionnel de cet organisme. En outre nos fichiers sont gérés conformément aux règles établies en matière de données à caractère personnel applicables en France, avec le souci de respecter la vie privée du client.

13.2 Dans le cadre des commandes que vous seriez amené à passer, notre Société peut être amenée à collecter des données personnelles relatives aux personnes (représentant légal, employé, préposé, etc.) qui agissent pour le compte de vos clients, recueillies aux fins de fourniture de nos produits et de gestion de la relation client

13.3 Sous réserve d'une demande expresse et d'indiquer vos nom, prénom, adresse et numéro de client auprès de notre Société, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit à l'effacement, dans les conditions de la loi Informatique et Libertés n°78-16 du 6 janvier 1978 et du règlement général sur la protection des données n° 2016/679 du 27 avril 2016 en vous adressant à BRUNEAU - service fichier - 91948 Courtabœuf Cedex.

13.4 Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité ainsi que notre politique cookies présentes sur le site Internet www.bruneau.fr

14. MODIFICATION ET INTERRUPTION D'ACCES AU SITE

Le vendeur se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre de manière temporaire l'accès à tout ou partie du site pour des raisons techniques, de modification des conditions contractuelles ou de mise en conformité du site avec les dispositions légales ou réglementaires et ce, sans avoir à en informer préalablement le client.

15. IDENTIFIANT UNIQUE

Nos identifiants uniques pour chaque éco-organisme auquel nous adhérons sont :

Ecologic : FR000286_05KXZZ

Ecosystem : FR000286_05KXZZ

CITEO : FR000286_03YNNY,

CITEO SOIN & HYGIENE : FR000286_20PEZB

Valdélia : FR000286_10GPWA

16. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Bruneau déclare et garantit qu'elle respecte et applique, notamment dans le cadre de l'exécution du Contrat, les JM Bruneau SASU au Capital de 7 136 400 € - RCS Évry SIRET 343 958 138 00012 - APE 4666 Z



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

traités, accords, lois et réglementations nationaux et internationaux et les principes fondamentaux applicables en



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex

Tel 3924

E-mail:contact@bruneau.fr

www.bruneau.fr

matière de lutte contre les manquements à la probité (notamment corruption, trafic d'influence, concussion, prise illégale d'intérêt, favoritisme, paiements illicites, blanchiment) et les conflits d'intérêts, notamment sans que cette liste soit limitative :

- Les dispositions françaises applicables, en particulier les dispositions du Code Pénal, les dispositions de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « Loi Sapin II ») ainsi que l'ensemble des dispositions prises en application de cette loi ;
- Les conventions internationales applicables, en particulier les dispositions de la Convention de l'OCDE du 17 décembre 1997 relative à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, la Convention des Nations Unies contre la Corruption (2003) et les dispositions relevant de la transposition de ces conventions dans les lois internes françaises ;
- Toute autre réglementation locale, nationale ou internationale applicable le cas échéant.

Bruneau déclare avoir mis en place les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires à la prévention des conflits d'intérêts et de toute forme de corruption et trafic d'influence. A ce titre Bruneau a mis en place un dispositif d'alerte par mail accessible à tous à :

compliance@bruneau.fr

Bruneau déclare et garantit que ni elle ni aucun de ses employés, représentants ou sous-traitants, n'ont été impliqués, accusés ou condamnés pour corruption ou dans le cadre de toute autre procédure relative à une atteinte à la réglementation anticorruption.

17. CONTESTATIONS

Tout litige sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.